

# Motion du CA du Collège Erik Satie du Mardi 12 Février 2013

## De la liste SNES

Le nombre d'élèves dans le collège Erik Satie ne cesse de croître depuis quelques années. Nous allons dépasser la barre des 700 élèves. Nous avons dû construire un bâtiment supplémentaire pour supporter ce flux constant de nouveaux élèves.

Nous attirons votre attention sur les faits suivants: la circulation dans et entre les bâtiments augmentent les sources d'incivilité entre élèves, les bousculades et les risques d'accidents.

Nous notons également une augmentation des dégradations volontaires. Nous sommes toujours dans l'urgence, toujours dans la sanction.

Le Conseiller Principal d'Education (C.P.E) est en première ligne. Sa charge de travail est donc accrue. En s'appuyant sur l'équipe des assistants d'éducation, il organise les « mouvements » d'élèves dans les couloirs et les escaliers. Il veille ainsi à la sécurité de tous les enfants et répond à la confiance donnée par les parents à l'institution.

Il est vrai que le CPE fait appliquer le Règlement Intérieur. Il sanctionne certains comportements d'élèves afin qu'ils intègrent certaines règles de vie en collectivité.

Mais nous savons tous que la fonction de CPE est vaste et ses actions très diversifiées (administratives pédagogiques, sociales, éducatives); il est donc une personne ressource incontournable d'un établissement.

Nous ne pouvons réduire son rôle à une simple action coercitive. Si nous souhaitons qu'il réalise toutes ses fonctions pédagogiques, sociales et éducatives, il doit mettre en place un suivi personnalisé des élèves.

Avec 700 élèves dans le collège, comment pourrait-il avoir le temps nécessaire pour acquérir une bonne connaissance de chaque élève ?

Seule cette connaissance personnelle de chaque élève permettra de gérer efficacement les absences, lutter contre l'absentéisme des élèves, suivre les élèves en difficultés, entretenir des relations avec les parents ou encore de participer à l'orientation des élèves.

Avec plus de 700 élèves, ce travail devient colossal. De nombreux élèves risquent d'être laissés sur le bord de la route, oubliés, en difficultés ou mal orientés.

Les parents d'élèves et les personnels du collège Erik Satie ne le veulent pas. Un deuxième poste de CPE, nous paraît indispensable. Nous demandons que l'un des 7 postes de CPE annoncé par l'Académie de Créteil soit créé au Collège Erik Satie.

Votée par les parents, élèves, personnels